



Chambre
de Métiers
et de l'Artisanat

ISÈRE

REUNION DE BUREAU

Jeudi 9 avril 2020

Compte rendu

CHAMBRE DE MÉTIERS ET DE L'ARTISANAT ISÈRE

SIÈGE GRENOBLE

ZAC Bouchayer-Viallet
CS 20055
20, rue des Arts et Métiers
38026 Grenoble Cedex 1

SITE DE VIENNE

CS 30369
2, place Saint-Pierre
38217 Vienne Cedex

SITE DE VILLEFONTAINE

Maison des entreprises
23, rue Condorcet
38090 Villefontaine

SITE DE BOURGOIN-JALLIEU

EFMA
CS 24013 - Champ-Fleuri
10, rue Saint-Honoré
38307 Bourgoin-Jallieu Cedex
04 74 43 67 00

04 76 70 82 09
contact@cma-isere.fr
cma-isere.fr

Les membres du Bureau de la Chambre de Métiers et de l'Artisanat de l'Isère se sont réunis en conférence téléphonique le jeudi 9 avril 2020 de 19h00 à 20h00, sous la présidence de Monsieur Philippe TIERSEN.

ORDRE DU JOUR

1. Approbation du projet de compte rendu et de procès-verbal de la réunion de bureau du 12 mars 2020.
2. Etat des lieux situation crise sanitaire :
 - Chiffres clés,
 - Remontées d'information.
3. Activités et actions CMA :
 - Volumes d'activités,
 - Traitement des demandes d'entreprises,
 - Apprentissage et enseignement,
 - Echanges institutionnels.
4. Organisation et fonctionnement CMA :
 - Personnel,
 - Instances.
5. Questions diverses

Ont participé : Philippe TIERSEN, Jean-François CLAPPAZ, Pierre PATRONCINI, Francis GARCIA SANTANA.

Etaients excusés : Joseph LASTELLA, Bernard BIZZINI, Emmanuelle ROBERT-PITTALIS, Emilie DE BARROS, Patricia CHEMIN, Michel GUILLOT, Patrick VACILOTTO, Frédéric SALVI.

1. Approbation du projet de compte rendu et de procès-verbal de la réunion de bureau du 12 mars 2020

Les projets de compte rendu et de procès-verbal de la réunion de Bureau du 12 mars 2020 sont approuvés à l'unanimité.

2. Etat des lieux situation crise sanitaire :

2.1. Chiffres clés et remontées d'informations

Voir infographie Enquête nationale en annexe 1

Commentaires détaillés

1 612 répondants.

Précision : la synthèse ci-dessous n'a pas vocation à être diffusée en l'état.

Quelle est la situation actuelle de votre entreprise ?

- Ouverte, autorisée au maintien : 26%
- Fermée sur décision administrative : 46%
- Fermée en dépit de l'autorisation de maintenir une activité : 28%

Si vous êtes toujours en activité, avez-vous adapté vos pratiques à la situation sanitaire ?

- OUI à 57%
- NON à 43%

Les pratiques les plus mises en œuvre par ordre d'importance :

1. Renforcement de l'hygiène, des gestes barrières
2. Mise en place de livraison
3. Vente en ligne

Dans une très faible mesure : Collaborer à un marketplace local

Quelles aides du gouvernement avez-vous déjà actionné ?

Les répondants ont sollicité prioritairement :

1. Le fonds de solidarité
2. Le report des charges sociales et fiscales
3. La demande d'activité partielle
4. Le rééchelonnement des crédits bancaires
5. Le report de factures loyer
6. Le prêt garanti par l'Etat
7. La remise d'impôt direct

Avez-vous mise en place l'activité partielle pour vos salariés/apprentis ?

- OUI à 44%
- NON à 56%

Jugez-vous facile la mise en place de l'activité partielle ?

- OUI à 43%
- NON à 57%

Pour ceux qui jugent complexe la mise en place, ci-après le classement des raisons qui reviennent le plus :

1. Délais d'obtention des codes d'accès trop long
2. Démarche jugée complexe
3. Dysfonctionnement, saturation et bugs fréquents du site lors de la connexion

A noter : quelques répondants nous indiquent confier la demande d'activité partielle à leurs experts-comptables avec un coût pour l'artisan allant de 120 à 180€

Rencontrez-vous des difficultés financières liées aux délais de paiement de vos clients ?

- OUI par clients privés : 36%
- OUI par clients publics : 6%
- NON : 58%

Avez-vous sollicité une aide complémentaire auprès de ?

- votre banque : 50%
- votre assureur : 19%
- votre bailleur : 31%

Pour la reprise de votre activité, vous pourriez avoir besoin d'un accompagnement ?

Sur la base des répondants, les besoins portent sur :

1. Financier / Gestion
2. Commercial
3. Numérique
4. RH

Les répondants ayant indiqué l'impact sur leur activité proviennent :

- Service : 58%
- Bâtiment : 19%
- Production : 12%
- Alimentaire : 11%

DEPARTEMENT 38 (au 8/04)

Chiffres du chômage partiel : 11750 demandes = 102 500 salariés = 39 millions d'heures

Chiffres demandes Fonds de solidarité (1500 euros) : pas encore chiffres détaillés, au plan national plus de 550 000 demandes à vendredi dernier, taux de rejet 20%.

Pour information

3. Activités et actions CMA :

3.1. Volumes d'activités

Nombreux contacts d'entreprises

Entrants : 2000 appels depuis le 16 mars soit 110 à 120 appels jours (-50% par rapport à 2019)

Temps moyens appel : plus de 5 minutes (moyenne 3 minutes en 2019)

Appels avec objet Coronavirus pour information (près de 1000 appels/emails depuis) et conseil, appui 500 contacts en 2em niveau par les conseillers.(soit 30 cas environ par jour)

Appels avec objet Apprentissage (qualification début avril) : 150 dont 37% questions liées au Corona (salaire, chômage partiel...) et 22% information rupture

Sortants : depuis le 30 mars principalement

Enquête Métro 215 entreprises des métiers de bouche sur le territoire Métropole

64% baisse d'activité liée pour 61% baisse clientèle

35% baisse de trésorerie (avec traitement Prêt ...)

27% difficulté RH/personnel

Enquête bien perçue par les entreprises contactées car temps d'écoute.

Pour information

3.2. Traitement des demandes d'entreprises

Dispositif de crise mise en place :

- Accueil mail ou tel
- Traitement 1er niveau : envoi d'un document d'information récapitulatif des mesures covid 19 (mis à jour quotidiennement)
- Traitement 2eme niveau : prise en charge conseillers spécialisés entreprise en difficulté.

Pour information

3.3. Apprentissage et enseignement

CFA fermé/ continuité pédagogique assurée à distance avec moyens « du bord ».

Qualité formation Qualiopi : repoussée à janvier 2022

Formation continue :

- Maintien des formations diplômantes ou longues engagées
- Recherche de solutions pour formation à distance mais aucune préparation technique de cette modalité donc tout à inventer, aucune convergence régionale, limite de l'infrastructure informatique

Pour information

3.4. Echanges institutionnels

Audio conférence quotidienne avec Secrétariat générale de la Préfecture : acteurs éco (HD)
Une audio Tourisme avec le Préfet (HD)
Un CODEFI (Comité des entreprises en difficulté financières) par semaine (PT)
Prise de Contacts OP (PT)
Echanges parlementaires (PT)

Pour information

4. Organisation et fonctionnement CMA :

4.1. Personnel

L'ensemble du personnel Chambre et CFA est à domicile, seuls quelques agents viennent sur site principalement pour le courrier.

Certains agents sont en « télétravail », d'autre en congés maladie pour garde d'enfants, le plan de charge est variable selon les services, les dossiers en cours ou à traiter.

Les congés payés sont à solder dans la mesure du possible avant fin avril (Période légale fin mai) pour préserver une capacité de reprise si dé-confinement.

Pour information

4.2. Instances

Le calendrier des instances : bureaux, commissions, AG est « suspendu » pour l'instant compte tenu des circonstances.

Mais :

Publication d'une Ordonnance n° 2020-347 du 27 mars 2020 adaptant le droit applicable au fonctionnement des établissements publics et des instances collégiales administratives pendant l'état d'urgence sanitaire prévoyant :

- La tenue possible des AG, bureaux, commissions à distance,
- Délégation, si impossibilité autre, au SG pour prise de décision urgente

Pour information

5. Questions diverses

/

Plus rien n'étant à l'ordre du jour, la séance est levée à 20h00.

Pierre PATRONCINI
Secrétaire



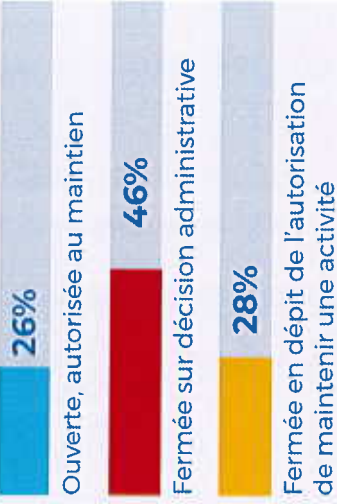
Philippe TIERSEN
Président

« Artisans, indiquez-nous votre situation »

Point de situation au lundi 6 avril 2020

Les activités des répondants proviennent : 58% Service - 19% Bâtiment - 12% Production - 11% Alimentaire

QUELLE EST LA SITUATION DE VOTRE ENTREPRISE ?



LES PRATIQUES LES PLUS MISES EN OEUVRE PAR ORDRE D'IMPORTANCE SONT :

1. Renforcement de l'hygiène, des gestes barrières
2. Mise en place de livraison
3. Vente en ligne



QUELLES AIDES DU GOUVERNEMENT AVEZ-VOUS DÉJÀ ACTIONNÉ ?

1. Le fonds de solidarité
2. Le report des charges sociales et fiscales
3. La demande d'activité partielle
4. Le rééchelonnement des crédits bancaires
5. Le report de factures loyer
6. Le prêt garanti par l'Etat
7. La remise d'impôt directs

AVEZ-VOUS MISE EN PLACE L'ACTIVITÉ PARTIELLE POUR VOS SALARIÉS/APPRENTIS ?

OUI 44% **NON 56%**

JUGEZ-VOUS FACILE LA MISE EN PLACE DE L'ACTIVITÉ PARTIELLE ?

OUI 43% **NON 57%**

RENCONTREZ-VOUS DES DIFFICULTÉS FINANCIÈRES LIÉES AUX DÉLAIS DE PAIEMENT DE VOS CLIENTS ?

OUI 42% **NON 58%**
dont 36% par clients privés

POUR CEUX QUI JUGENT COMPLEXE LA MISE EN PLACE DE L'ACTIVITÉ PARTIELLE, LES RAISONS SONT :

1. Délais d'obtention des codes d'accès trop long
2. Démarche jugée complexe
3. Dysfonctionnement, saturation et bugs fréquents du site lors de la connexion

POUR LA REPRISE DE VOTRE ACTIVITÉ, AVOIR BESOIN D'UN ACCOMPAGNEMENT ?

1. Financier / Gestion
2. Commercial
3. Numérique
4. RH